

Communiqué de presse n° 2022-03**La loi du 7 février 2022 relative à la protection
des enfants : contexte, analyses et perspectives****Note juridique (mai 2022)**

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) publie ce jour une note juridique sur la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants. Ce travail collectif permet de revenir, peu de temps après sa promulgation, sur le contexte dans lequel cette loi a été adoptée, d'analyser les modifications introduites et de les mettre en perspectives au regard du droit mais aussi de l'état des connaissances scientifiques ;

Le texte, adopté dans le cadre d'une procédure accélérée, contient 42 articles et renvoie à une quinzaine de décrets d'application. Sa mise en œuvre soulève des enjeux variés : à la fois juridiques, humains et financiers, mais aussi autour de l'évolution des pratiques professionnelles.

La note propose une analyse exhaustive des dispositions, mais est conçue comme un outil à destination des acteurs de la protection de l'enfance. Elle peut donc être lue dans son intégralité, ou de manière ciblée, permettant un éclairage sur une thématique donnée ou sur un article précis de la loi

Il s'agit d'un premier état des lieux qui devra faire l'objet d'une actualisation avec la parution de l'intégralité des décrets et arrêtés prévus par le texte.

La note juridique sur la loi du 7 février 2022 est disponible sur le site de l'ONPE – www.onpe.gouv.fr. Vous la retrouverez en suivant [ce lien](#).

Contact presse :

Nora Darani, Responsable de la communication – 07 83 67 62 12 – ndarani@giped.gouv.fr

Secrétariat de l'ONPE – 01 53 06 68 92 – direction@onpe.gouv.fr

**Visitez le site de l'ONPE www.onpe.gouv.fr et abonnez-vous à sa lettre électronique mensuelle.
Retrouvez-nous sur Twitter et LinkedIn**